

Le 19 mai 2020,

Chères Membrollaises, Chers Membrollais,

Comme annoncé dans la précédente lettre d'information, la Métropole met gratuitement un masque en tissu à disposition de chaque Membrollais.

Cette distribution se fera selon les mêmes dispositions que pour les masques chirurgicaux.

Nous vous donnons rendez-vous, les samedi 30 et dimanche 31 mai, dans le gymnase communal.

1^{ère} étape : Rassemblez tous les documents

Munissez-vous :

- **Du coupon joint** et complétez-le en prenant soin de l'accompagner de votre **pièce d'identité** et **des pièces d'identité des personnes** vivant dans votre foyer (ou de votre livret de famille).
- **D'un justificatif de domicile original** de moins de 3 mois (taxe d'habitation, quittance de loyer, facture de gaz ou d'électricité...)

Aucun masque ne sera remis sans ces documents.

2^{ème} étape : Repérez le jour et l'heure du retrait des masques

Afin de faciliter le retrait des masques, la distribution sera répartie en 4 demi-journées organisées selon la première lettre de votre nom de famille.

Utiliser impérativement le créneau horaire de retrait en fonction des tableaux suivants :

Samedi 30 mai

Votre nom de famille commence par ...	Heure de retrait des masques	Lieu de retrait
A,B,C J,K,L	Entre 10h et 13 h	Salle des sports PORTE A
D,E,F G,H,I	Entre 10h et 13h	Salle des Sports PORTE B
M,N,O V,W,X,Y,Z	Entre 14h et 17h	Salle des sports PORTE A
P,Q,R S,T,U	Entre 14h et 17h	Salle des Sports PORTE B

Dimanche 31 mai

Votre nom de famille commence par ...	Heure de retrait des masques	Lieu de retrait
M,N,O V,W,X,Y,Z	Entre 10h et 13 h	Salle des sports PORTE A
P,Q,R S,T,U	Entre 10h et 13h	Salle des Sports PORTE B
A,B,C J,K,L	Entre 14h et 17h	Salle des sports PORTE A
D,E,F G,H,I	Entre 14h et 17h	Salle des Sports PORTE B

3^{ème} étape : Rendez-vous dans votre lieu de distribution

En fonction du jour et de la plage horaire qui correspondent à votre nom de famille (ci-dessus), rendez-vous à la **Salle des Sports**, rue de la Choisille, dans le respect des consignes sanitaires et des distances préconisées.

Les règles de distanciation sociale seront matérialisées sur place et il sera veillé au respect des gestes barrières.

UN SEUL membre du foyer est invité à se présenter



Pour les plus fragiles d'entre vous qui ne peuvent se déplacer, nous vous invitons à contacter l'accueil de la mairie au numéro suivant : 02 47 41 21 28.

Avec toute mon amitié,

*Le Maire,
Sébastien Marais*





ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) Madame / Monsieur

Nom :

Prénom :

Date de Naissance :

Adresse :

Adresse mail :

Numéro de Téléphone :

Certifie sur l'honneur que mon foyer est composé demembres (fournir pièces justificatives mentionnées) et retire ainsimasques barrières mis à disposition par la Ville de La Membrolle-sur-Choisille.

J'ai pris connaissance qu'une fausse attestation sur l'honneur de ma part m'expose à des sanctions pénales. La loi rend passible d'amende et d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration (Article 441-7 du code pénal).

A Le

Signature :

RGPD : En renseignant ce formulaire, j'autorise que les informations qui y figurent soient utilisées pour le retrait des masques barrières.

Les informations recueillies me concernant font l'objet d'un traitement destiné à la Ville de La Membrolle-sur-Choisille, représentée par Sébastien MARAIS, son Maire, place de l'Europe 37390 La Membrolle-sur-Choisille pour la finalité suivante : retrait des masques barrières et gestion de la crise.